

Séance du 25 octobre 2022
D 2022-10-04

L'an deux mille vingt-deux le vingt-cinq du mois d'octobre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Montesquieu-Volvestre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Montesquieu-Volvestre, sous la présidence de Monsieur Guy BARTHET.

Date de convocation : le vendredi 14 octobre 2022

Présents : J. ANDREU ; C. ANGLADE ; G. BARTHET ; J. BERDOU ; L. BLANC ; J. BOURHIS ; P. CRABE ; O. DUPUY ; J-M. EYCHENNE ; J. GUITTON-BOUCART ; A. LABORDE ; F. PUGET ; O. RIZZOLA ; H. RUQUET ; D. SOULA ; M-I TREHET.

Absents : C. KUBALA ; A. MATHIS ; M. VARANDES.

Secrétaire de séance : J. BOURHIS.

Le quorum est donc déclaré atteint et le Conseil peut normalement siéger

Objet : admission en non-valeur M22-2022

Monsieur le Président expose que le Comptable Public n'ayant pu procéder au recouvrement des créances :

<i>Exercice</i>	<i>Référence</i>	<i>Montant</i>	<i>Motif de la présentation</i>
2021	R-33-7	31.01€	Décédé et demande de renseignement négative
2021	R-30-8	33.23€	Décédé et demande de renseignement négative
	TOTAL	64.24€	

Demande l'admission en non-valeur de ces pièces.

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration de se prononcer.

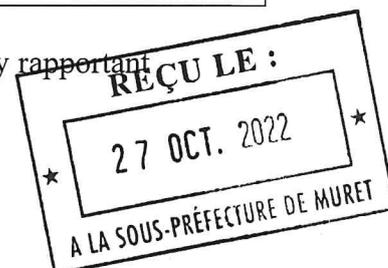
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Article 1 : d'admettre en non-valeur, les créances :

<i>Exercice</i>	<i>Référence</i>	<i>Montant</i>	<i>Motif de la présentation</i>
2021	R-33-7	31.01€	Décédé et demande de renseignement négative
2021	R-30-8	33.23€	Décédé et demande de renseignement négative
	TOTAL	64.24€	

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant

Délibération prise à l'unanimité des membres présents.



Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 16
Suffrages exprimés
Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Président
Guy BARTHET

